

# « Dans cinq ans, la donne aura changé dans les déserts médicaux »

Marisol Touraine lance un plan pour inciter les jeunes médecins à travailler dans les territoires isolés

## Entretien

Apporter une véritable réponse à la désertification médicale : c'est l'ambition de la ministre de la santé, Marisol Touraine, qui devait présenter, jeudi 13 décembre, à Scorbé-Clairvaux (Vienne), un plan de lutte. Il prend la forme de douze engagements avec un effort particulier sur la formation des jeunes pour les inciter à s'installer dans les territoires isolés. Des mesures déjà esquissées par l'ancienne majorité mais dont la ministre affirme qu'elles n'étaient pas appliquées.

**Dans votre « Pacte territoire-santé », vous prévoyez de développer des outils déjà connus. Ne risquez-vous pas de décevoir ?**

Je présente un plan global et cohérent, qui s'appuiera sur une mobilisation de toute l'administration, ce que jamais la droite n'a fait en dix ans. Dès 2007, le problème des déserts médicaux avait été identifié, les difficultés d'accès aux soins connues. Mais la droite a préféré le laisser-faire à l'action. Son bilan, c'est une dégradation de l'accès aux soins : en cinq ans, 2 millions de personnes supplémentaires vivent dans des territoires où il manque des médecins.

La droite a par ailleurs fait croire qu'une mesure ponctuelle résoudrait le problème. Or il n'y a pas de recette miracle, c'est un problème qui doit être abordé dans sa globalité. C'est ce que nous faisons. Et chacune de nos mesures répond à un obstacle bien identifié. Avec une volonté : l'égalité de tous devant la santé.

**Quel est votre diagnostic ?**

Les attentes de la société ont changé, celles des médecins aussi. Les jeunes ne veulent plus travailler seuls, mais en équipe, et les Français veulent plus de soins de proximité, moins d'hospitalisations. Il ne faut donc pas laisser croire que l'on va restaurer le modèle d'antan, avec un médecin dans chaque village. J'entends souvent les gens faire référence à un certain âge d'or. Mais était-ce le cas quand les médecins, certes présents partout, exerçaient quatorze heures par jour, avec leur femme comme secrétaire sans que le travail de celle-ci soit reconnu ? C'est un modèle qui ne correspond plus à notre époque. Pour faire face au défi de l'accès

aux soins, nous devons changer de modèle. L'objectif, c'est d'avoir un pôle de soins de proximité par territoire, qui rassemble des équipes de professionnels, médecins et paramédicaux, en relation avec des spécialistes et les urgences.

**Pourquoi avoir renoncé aux mesures de contrainte ?**

Je n'ai pas le souvenir d'avoir jusqu'ici entendu une réelle volonté de régler le problème des déserts médicaux. C'est pour cette raison que l'idée de la coercition, c'est-à-dire le fait d'imposer au médecin le lieu de son installation, est apparue. On peut être contre le laisser-faire sans être pour la coercition. La contrainte ne marchera pas. Elle pèserait uniquement sur les nouvelles générations et serait contournée puisque les jeunes médecins choisissent en majorité le salariat. Je souhaite donc privilégier l'incitation à l'installation, ce qui suppose de proposer aux jeunes médecins de nouvelles conditions d'exercice.

**« Il ne faut pas laisser croire que l'on va restaurer le modèle d'antan, un médecin dans chaque village »**

**Comment allez-vous procéder ?**

Je propose un pacte autour de trois priorités : faciliter l'installation des jeunes médecins, changer les conditions d'exercice et investir dans les territoires isolés.

Tous les étudiants effectueront un stage en cabinet de médecine générale. Les bourses pour les étudiants qui s'engagent à exercer quelques années dans un territoire sous-doté ont été créées il y a trois ans, et seulement 350 ont été signées. Je porterai ce nombre à 1500 d'ici 2017, grâce à la mobilisation des Agences régionales de santé (ARS) qui devront aller à la rencontre des étudiants.

Je veux sécuriser financièrement l'installation des jeunes médecins dans les territoires isolés pendant les deux premières années. Dans ce cadre seront installés, en 2013, 200 « praticiens territoriaux de médecine générale ». Les jeunes médecins qui s'engageront se verront garantir un revenu de 4600 euros mensuels. Même dans

les zones sous-dotées, les nouveaux praticiens mettent parfois plusieurs années avant de se constituer une patientèle, le temps de gagner la confiance des habitants. Par ailleurs, plusieurs mesures permettront de rémunérer le travail en équipe sur une base forfaitaire. Des centres de santé pourront être développés.

Dans cinq ans, la donne aura changé sur les déserts médicaux. Je demanderai des bilans réguliers aux ARS, pour que les objectifs soient atteints.

**En quoi votre ligne se démarque-t-elle d'une politique de droite ?**

La valorisation de la médecine



La ministre de la santé, Marisol Touraine. JEAN-FRANÇOIS JOLY POUR « LE MONDE »

générale, le paiement au forfait, les centres de santé, la sécurisation du démarrage dans la vie active : ce sont des mesures de gauche que la droite n'a pas faites.

Je ne m'inscris pas dans le schéma qui consiste à dire que la contrainte est de gauche, et la liberté de droite. Sur les dépassements

d'honoraires, je sais bien que certains auraient voulu qu'on en passe par la loi, estimant que ce n'est pas « de gauche » de négocier. Je n'ai pas la même définition qu'eux de ce qu'est la gauche.

Ce que je veux porter, c'est la mobilisation de tous. La politique de gauche, c'est de dire qu'on ne se

résout pas à voir des territoires se vider de leurs médecins. Ceux-ci en sont d'ailleurs conscients : il y a désormais une responsabilité partagée des pouvoirs publics et des professionnels de santé. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR  
LAETITIA CLAVREUL  
ET CÉCILE PRIEUR

## « Je n'irai pas exercer dans un endroit éloigné de tout »

Témoignage Claire, 25 ans, interne en médecine

IL RESTE encore un an et demi à Claire Hermant, 25 ans, pour trancher « LA grosse question » de tout futur médecin. Elle aura alors achevé son internat en médecine générale en Bretagne. Elle devra choisir entre l'activité libérale et le salariat, mais aussi son lieu d'exercice. « Je serais plus attirée par l'installation en cabinet si le mode de rémunération était le salariat ! », dit-elle, parce qu'elle veut se consacrer à la médecine, mais sans avoir à assumer la gestion d'un cabinet. Délicat l'endroit, trouver les financements, tout cela l'impressionne.

Travailler seule ne la tente pas. Elle aimerait exercer dans une maison de santé, avec d'autres médecins, des kinés, des infirmières... Sur la localité aussi, elle sait ce qu'elle veut. Elle voit bien la pression dans les médias, les inquié-

des des patients. « Aucun interne ne peut ignorer les déserts médicaux, glisse-t-elle. Je suis prête à participer à l'amélioration de la démographie médicale, mais je ne veux pas non plus sacrifier ma vie personnelle et j'aimerais trouver le meilleur équilibre entre les deux. »

Elle l'assume : « Je n'irai pas dans un endroit éloigné de tout, où l'Etat lui-même s'est déjà désengagé. »

« Je sais que je vais travailler beaucoup, alors s'il n'y a pas de crèche, d'école, de supermarché, j'aurai du mal à concilier vie personnelle et vie professionnelle », prévoit-elle.

Claire Hermant n'est pas pessimiste pour autant. Elle a vu la carte des zones sous-dotées en Bretagne : « Il y en a même à 20 minutes en voiture de Rennes. » Ce qui pourrait lui convenir. ■

L. CL.

## La Perfection, Enveloppée De Bleu

BAGUES TIFFANY CÉLÉBRATION



TIFFANY & Co.

175 ANS DE LÉGENDE

Bagues Tiffany Célébration en platine avec diamants. En partant du haut : Tiffany Jazz™, Étoile, Tiffany Jazz™ alterné, Tiffany Bezet sertissage mixte/en bande.

6, RUE DE LA PAIX, PARIS 2<sup>ème</sup> | PRINTEMPS DU LUXE, PARIS 9<sup>ème</sup> | GALERIES LAFAYETTE JOAILLERIE, PARIS 9<sup>ème</sup> | 01 40 20 20 20  
6, AVENUE DE VERDUN, 06000 NICE | 04 89 14 25 25 | TIFFANY.COM